

Conseil de l'emploi et de la formation (CEF) du 22 octobre 2020

Proposition n° 8 : Coût de l'apprentissage

La question du coût de l'apprentissage sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil. Des travaux préparatoires se feront entre temps

Pilote du dossier : Charlène LOURD & Marion LEVEAU

Situation actuelle :

La complexité de la requête demande à Marion LEVEAU et Charlène LOURD de prendre un maximum de précautions pour être certaines de la faisabilité de la mission. En effet, à ce jour l'IFCE ne repère pas d'agents compétents sur le sujet. Ce travail fastidieux est estimé à 3 mois de travail à temps plein par la CPNE-EE.

A ce jour, nous tentons de délimiter au mieux le périmètre des formations et OF concernés, d'estimer le coût de la demande et de repérer les acteurs à solliciter. Le mois de mai a fait l'objet de recherches bibliographiques et d'échanges en interne.

5 et 6 mai : Réunion interne entre Sandie JARRIER, Guillaume BLANC, Marion LEVEAU et Charlène LOURD pour déterminer le porteur de projet et la marche à suivre

28 mai : Echange avec Geneviève ARDAENS pour prise de renseignements sur l'ancienne méthode d'actualisation (au moment où les régions étaient en charge de cette actualisation).

17 juin : Réunion entre Michel DAVID (CPNE-EE), Marion LEVEAU et Charlène LOURD pour avoir un état de lieux de ce qui est fait et de la méthode à employer. La question d'une éventuelle enveloppe budgétaire a été évoquée pour soutenir l'Ifce dans la faisabilité de la demande.

Perspectives d'évolution d'ici fin septembre 2020 :

Michel DAVID, Marion LEVEAU et Charlène LOURD prévoient de se réunir les 3 et 21 juillet pour avancer conjointement sur le dossier, dans l'objectif de proposer au mois d'octobre une proposition de faisabilité.

Commentaires éventuels :

L'organisation de la filière et sa multitude d'acteurs rendent la tâche bien plus difficile qu'il n'y paraît.

Grâce au recensement, fait par équi-ressources, des OF et des formations dispensées en apprentissage dans la filière équine, une première liste délimitant le périmètre des formations à considérer dans l'actualisation des niveaux de prise en charge des coûts d'apprentissage (NPEC) a été dressée. De cette liste, la CPNE-EE a effectué un choix en s'appuyant, entre autres, sur le nombre d'offres d'emploi diffusées sur la plateforme équi-ressources correspondant aux métiers visés par lesdites formations et sur ses échanges avec l'AFASEC et le SEDJ (syndicat des entraîneurs, drivers et jockeys) du trot. Ont donc été retenues :

- TFP ATE
- TFP AE
- Bac pro CGEH
- Bac pro CGEA
- BPJEPS
- BPREH
- BPREA
- CAPa métiers de l'agriculture – support équin
- CAPa Lad cavalier d'entraînement
- CAPa Palefrenier soigneur
- CS ETJE
- CS UCAC
- DEJEPS

Il a été prévu, par Michel David, Marion L et Charlène L, d'envoyer un sondage aux organismes de formation concernés durant la troisième semaine de septembre. Ce sondage permettra de déterminer le niveau de satisfaction des OF du NPEC actuel par formation ainsi que leur niveau d'implication dans l'actualisation des NPEC pour 2022. Les résultats de ce sondage seront proposés au CEF du 22 octobre. Les certificateurs seront prévenus de l'envoi de ce sondage début septembre.

Marion L et Charlène L prévoit d'envoyer une note récapitulative de la situation à la direction générale de l'Ifce pour déterminer le positionnement de l'Ifce sur le sujet à ce stade de la pré-étude.